

**VIENT DE
PARAITRE... VIENT DE
PARAÎTRE...**

Communiqué de presse

Paris, le 4 juillet 2001

Dossier suivi par :
Anne Dolez
Erwan Pouliquen
Tél. : 01 41 17 57 57
Fax : 01 41 17 68 95
E-mail : bureau-de-presse@insee.fr

Femmes et hommes Regards sur la parité

Quelle est la place des femmes et des hommes dans la société ? Quels sont les rôles de chacun dans l'organisation économique et sociale ? Pour répondre à ces questions, Regards sur la parité explore la situation respective des femmes et des hommes à travers 8 chapitres. Les divers thèmes abordés permettent ainsi de comprendre les facteurs d'évolutions récents et de savoir si la persistance de certaines tendances pèse encore sur l'égalité entre les femmes et les hommes.

Les femmes sont de plus en plus diplômées... Plus souvent présentes au sein de l'enseignement général, elles sont cependant minoritaires dans les disciplines scientifiques, et moins nombreuses que les hommes dans les filières du supérieur les plus côtées.

Au fil des générations, les écarts de niveau de diplôme entre femmes et hommes se creusent progressivement au profit des femmes. En 2000, pour les générations nées autour des années 50, la proportion de femmes ayant obtenu le baccalauréat est légèrement supérieure à celle des hommes. Si l'écart reste favorable aux femmes pour le niveau Bac + 2, il devient négatif lorsque l'on passe aux diplômes supérieurs. Pour les générations nées dans les années 70, on constate que les écarts s'accroissent par rapport aux générations antérieures. Dans un contexte de forte progression de la proportion de bacheliers, les femmes obtiennent plus souvent le baccalauréat que les hommes, et l'écart est plus ample que pour leurs aînées. Les femmes nées dans les années 70 obtiennent plus souvent que les hommes du même âge un diplôme de l'enseignement supérieur, et ceci à tous les niveaux (Bac + 2 ou supérieur à Bac + 2).

Pour apprécier la réussite scolaire, il convient de tenir compte de l'orientation suivie et de la spécialité du diplôme. A cet égard de fortes différences existent selon le sexe. A l'issue d'une classe de troisième comme à celle d'une classe de seconde, les filles sont plus nombreuses à poursuivre dans l'enseignement général. Bien que plus souvent présentes dans l'enseignement général, les filles sont minoritaires dans les filières scientifiques. Les filles obtiennent de meilleurs taux de réussite au baccalauréat que les garçons. En revanche ce sont eux qui décrochent le plus souvent des mentions prestigieuses, compte tenu de leur plus forte présence dans les séries scientifiques qui se distinguent elles-mêmes par une proportion plus importante de ces mentions.

Qu'elles soient issues de l'enseignement général ou technologique, les filles s'orientent plus fréquemment que les garçons vers l'enseignement universitaire où elles sont majoritaires dans les disciplines littéraires. Elles ne représentent que 23% des effectifs des grandes écoles d'ingénieurs. Tous concours confondus, elles constituent un quart des admis à l'ENA. En revanche, les filles sont un peu plus représentées au sein des grandes écoles de commerce avec 45% des effectifs.

**Orientation des élèves à l'issue d'une classe de troisième
(rentrée 1999-2000)**

Type d'orientation	Filles		Garçons		Part des filles en %
	Effectifs	En %	Effectifs	En %	
1er cycle ordinaire	23 438	7,9	22 875	8,4	50,6
2e cycle général	195 860	66,1	151 587	55,5	56,4
BEP	70 246	23,7	90 023	33,0	43,8
dont : BEP production	7 211	2,4	67 223	24,6	9,7
BEP services	63 035	21,3	22 800	8,4	73,4
CAP	6 222	2,1	7 961	2,9	43,9
dont : CAP production	2 159	0,7	6 751	2,5	24,2
CAP services	4 063	1,4	1 210	0,4	77,1
Autres 2e cycle professionnel	13	0,0	36	0,0	26,5
Enseignement adapté	31	0,0	37	0,0	45,6
Autres	359	0,1	376	0,1	48,8
Ensemble	296 169	100,0	272 895	100,0	52,0

Champ : France Métropolitaine et DOM - Enseignement public, ministère de l'Education nationale.

Source : ministère de l'Education nationale, DPD.

Les femmes restent minoritaires dans les fonctions d'encadrement. Dans la représentation politique, la parité progresse...

En 2000, les femmes représentent 45% de la population active, elles sont relativement moins nombreuses à accéder aux plus hautes strates des hiérarchies professionnelles, que ce soit dans le secteur privé ou la fonction publique. Les fonctions d'encadrement se féminisent cependant au fil du temps. Dans les entreprises du secteur privé, les femmes représentent 24% de l'encadrement, soit 6 points de plus qu'en 1990. Pour la fonction publique d'Etat, en 1999, seulement 13% des emplois de direction et d'inspection, et 8% d'emplois laissés à la décision du gouvernement sont occupés par des femmes. Ces proportions sont cependant en nette progression, puisqu'en 1992, elles étaient respectivement de 9% et 3%.

En 1998, un créateur d'entreprise sur trois est une créatrice. A montant investi égal, le taux de survie à 5 ans des entreprises créées par les femmes est très proche de celui observé pour les créateurs hommes. Près de 49% des femmes créatrices d'entreprises ont un bagage scolaire supérieur ou égal au baccalauréat, contre 44% des hommes.

Part des femmes parmi les maires et les conseillers municipaux

	Années	Nombre de femmes maires	% de femmes maires	Nombre de femmes conseillères municipales	% de femmes conseillères municipales
toutes communes	1947	250	0,7	14 889	3,1
	1953	300	0,8	13 832	2,9
	1959	381	1,0	11 246	2,4
	1965	421	1,1	11 145	2,4
	1971	677	1,8	20 684	4,4
	1977	1 018	2,8	38 304	8,3
	1983	1 445	4,0	70 155	14,0
	1989	1 998	5,5	86 549	17,2
	1995	2 751	7,5	107 979	21,7
communes de plus de 3500 habitants	1995	n.d	4,9	n.d	25,0
	2001	181	6,9	38 106	47,5

Source : ministère de l'Intérieur.



Bien que les femmes constituent 55% de l'électorat, elles sont encore peu présentes sur la scène politique en tant qu'élues. Les taux de représentation des femmes à l'Assemblée nationale (11% en 1997) et au Sénat (moins de 6% en 1998) sont pourtant en progression depuis les années 1970. C'est aux élections locales qu'on observe la plus rapide progression de taux de représentation. La part des femmes a doublé dans les conseils régionaux entre 1992 (12%) et 1998 (25%). La proportion des femmes conseillères municipales est passée de 25% en 1995 à près de 50% en 2001 pour les communes de plus de 3 500 habitants, conséquence de la loi sur la parité politique. Toutefois le nombre et la part de femmes parmi les maires de ces communes restent limités : environ 7% des maires de ces communes sont des femmes, soit seulement 2 points de plus qu'en 1995.

Entre hommes et femmes, les écarts de salaires persistent

Les femmes qui travaillent à temps complet dans le secteur privé et semi-public perçoivent un salaire net moyen égal à 80% de celui des hommes. Un facteur explicatif : la moindre qualification des postes qu'elles occupent. Plus on s'élève dans la hiérarchie des salaires, plus les écarts se creusent ; en particulier, les écarts salariaux entre hommes et femmes sont plus importants que la moyenne chez les cadres. Au niveau du neuvième décile qui délimite le seuil des 10% de plus hautes rémunérations, le salaire des femmes représente les trois-quarts de celui des hommes, alors qu'il en représente les neuf dixièmes au niveau du premier décile.

Si on inclut les salariés à temps partiel, les femmes restent davantage représentées dans les déciles inférieurs de la distribution des salaires horaires. Deux raisons expliquent cela : d'une part, plus de femmes occupent des postes moins qualifiés, d'autre part elles travaillent plus souvent à temps partiel.

Distribution des salaires annuels nets de prélèvements en 1998 et 1999

Secteur privé et semi-public

Déciles	Femmes		Hommes		Ensemble	
	1998	1999	1998	1999	1998	1999
D1	63 810	64 110	68 670	69 210	66 390	66 800
D2	72 590	73 220	79 350	80 200	76 560	77 330
D3	80 410	81 270	88 520	89 510	85 450	86 370
D4	89 110	90 120	98 120	99 220	94 800	95 880
Médiane	98 730	100 200	109 040	110 370	105 110	106 510
D6	109 560	111 350	122 020	123 810	117 060	118 910
D7	121 880	124 320	139 560	142 010	132 160	134 570
D8	138 880	141 830	167 400	170 730	156 040	159 030
D9	169 670	173 530	224 950	229 880	202 270	206 850
D9/D1	2,7	2,7	3,3	3,3	3,1	3,1
Salaire moyen	109920	112320	137760	140640	128400	131160

Lecture : En 1999, 10% des salariés à temps complet du secteur privé ont un salaire annuel net inférieur à 66800 francs, 20% inférieur à 77330 francs.

Champ : Salariés à temps complet du secteur privé et semi-public.

Source : Insee, Déclarations annuelles des données sociales, DADS.

Dans la Fonction publique d'Etat, l'écart des salaires moyens est moins fort. En moyenne, les femmes perçoivent un salaire qui équivaut à 86% de celui des hommes, mais, à l'instar du privé, les écarts se creusent pour les emplois de cadres.

D'autres facteurs rentrent en compte pour expliquer les écarts de salaires entre hommes et femmes : le « capital humain » qui intègre la formation initiale et l'expérience professionnelle. En 2000, pour des salariés qui sont sortis du système éducatif depuis moins de dix ans, l'écart entre le salaire médian des femmes et celui des hommes est de 3%. Lorsque la fin des études date de plus de dix ans, cet écart atteint 12%. Les interruptions de carrière liées aux naissances d'enfants expliquent en partie cette évolution pénalisante pour les femmes.

L'évolution de l'activité féminine devrait permettre de diminuer les écarts des niveaux de retraites entre hommes et femmes. Cette tendance se constate déjà sur les générations les plus jeunes.



Répartir son temps entre travail, enfants et tâches domestiques : un contrainte qui pèse encore sur les femmes

Aujourd'hui, les femmes en âge de travailler sont plus nombreuses qu'il y a dix ans sur le marché du travail ; parallèlement, elles font autant d'enfants, puisque l'indice conjoncturel de fécondité est resté stable.

La présence d'un ou de deux enfants, lorsqu'ils sont âgés de 3 ans ou plus, se conjugue de plus en plus avec l'exercice d'une activité professionnelle (80 % des femmes en couple avec un ou deux enfants sont actives en 2000, soit 7 points de plus qu'en 1990). Par rapport à 1990, l'activité progresse également pour les mères de trois enfants lorsque ceux-ci ont tous plus de 3 ans : en 2000 les situations d'activité deviennent majoritaires pour ces dernières. La présence de jeunes enfants (de moins de 3 ans) affecte par contre beaucoup plus la participation féminine, à partir du deuxième enfant.

Par rapport à 1990, les femmes ayant deux ou trois jeunes enfants, dont au moins un âgé de moins de 3 ans, sont moins présentes sur le marché du travail. L'extension de l'allocation parentale d'éducation aux familles de deux enfants a largement contribué à cet effet.

Le nombre croissant des mères actives a conduit les ménages à faire davantage appel aux services de garde d'enfants ou à l'aide de parents ou d'amis : en 1999, cela concerne 57% des ménages qui ont au moins un enfant âgé de moins de 6 ans. En particulier, le recours aux services payants s'est développé.

Les tâches domestiques pèsent de façon inégale selon le sexe, attestant d'une spécialisation toujours marquée des rôles au sein des ménages. Au quotidien, la différence de temps consacré aux tâches domestiques entre homme et femme est faible lorsqu'ils vivent seuls. En couple, et sans enfants, cette différence de temps atteint deux heures au détriment des femmes. La présence d'enfants renforce encore cette différence puisque les soins et l'éducation des enfants sont essentiellement pris en charge par les femmes. Leur moindre durée d'activité professionnelle ne suffit pas à compenser la plus grande charge de tâches domestiques qu'elles assument.

Principaux temps sociaux au cours d'une journée moyenne selon la composition du ménage

	Travail formation		Total		Temps domestique :						Temps libre	
					Ménage, courses		Soins aux enfants		Bricolage, jardinage			
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Personne seule	287	298	177	135	148	106	ns	ns	24	27	244	284
Parent isolé												
Avec enfant(s) âgé(s) de 3 ans ou plus	210	302	271	200	223	142	36	28	12	30	211	210
Personne en couple (1)												
Sans enfant	224	347	254	123	222	76	6	1	26	46	213	240
Avec enfant(s) âgé(s) de 3 ans ou plus												
1 enfant	217	339	286	146	241	71	26	11	19	64	194	234
2 enfants	209	350	298	138	244	66	37	14	17	57	186	225
3 enfants	127	351	359	142	291	73	55	15	13	54	208	227
Avec au moins 1 enfant âgé de moins de 3 ans												
1 enfant	160	312	351	178	193	80	148	46	11	52	192	217
2 enfants	116	383	387	157	216	69	155	56	6	30	195	203
3 enfants	54	274	426	184	230	67	167	43	9	53	210	261

Note : (1) pour la définition de la vie en couple on retient ici un concept strict : les couples sont constitués des seuls conjoints et de leurs enfants éventuels.

Champ : individus âgés de 15 à 60 ans, hors étudiants et retraités.

Source : Insee, enquête Emploi du temps 1999.

Quelle que soit leur configuration familiale, le temps dont disposent les femmes au final pour se consacrer aux loisirs et à la sociabilité reste inférieur à celui qu'y consacrent les hommes.

Femmes et hommes Regards sur la parité

131 pages - 40 francs - 6,10 euros

Pour les journalistes, cet ouvrage est disponible en service de presse ☎ **01 41 17 57 57**
pour les lecteurs, l'ouvrage est disponible à la librairie d'*Insee Info Service* - Tél. 01 41 17 66 11, dans les directions régionales de l'Insee - coordonnées sur le **08 92 68 07 60**, ou sur internet : <http://www.insee.fr>.

SOMMAIRE

Quelques dates dans l'histoire des femmes

1. Population - Famille – Santé

2. Education – Formation

3. Activité - Emploi – Chômage

4. Revenu - Niveau de vie – Pauvreté

5. Pouvoir - Influence

6. Articulation vie familiale - vie professionnelle

7. Loisirs – Relations à la société

8. Comparaisons européennes

Quelques définitions

Table des matières

